



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 1^{er} juillet 2022

Éclairage public : L'extinction nocturne est repoussée à 1h du matin à compter du 4 juillet

Après une phase d'expérimentation de plusieurs mois, concernant 14 secteurs de Limoges et une concertation publique, l'extinction générale de l'éclairage public a été mise en œuvre sur l'ensemble de la commune à l'exception des grands axes pénétrants, des sites placés sous vidéoprotection et d'une partie de l'hypercentre.

La démarche ainsi entreprise par la Ville vise avant tout à limiter la pollution lumineuse et ses conséquences en matière de préservation de la santé et du sommeil des habitants et de préserver la biodiversité pour les générations à venir et lutter contre les changements climatiques.

Après un premier bilan, le maire de Limoges, Emile Roger Lombertie, a demandé que des adaptations puissent être effectuées notamment en termes d'horaires pour tenir compte de la saisonnalité et de certains besoins particuliers.

C'est ainsi qu'à compter du 4 juillet, l'extinction de l'éclairage public sera repoussée à 1 heure du matin. Ces dispositions vont progressivement être mises en place sur l'ensemble de la ville pendant le mois de juillet en commençant par l'hypercentre et en finissant par les points de périphérie les plus éloignés.

Contact presse Ville de Limoges :

Emilie BETOUL

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[7ALimoges](https://www.youtube.com/channel/UC7ALimoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)



[/ville_de_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[Ville de Limoges](https://www.linkedin.com/company/Ville-de-Limoges)